

LA VILLE, AGGLOMÉRATION OU CITÉ ?

Pour la plupart des Européens, la ville est un cadre de vie à la fois partagé et vécu extrêmement subjectivement. Beaucoup sont convaincus de sa grande fragilité. Mais plutôt rares sont les occasions d'une prise de recul sur les perspectives d'avenir des villes, d'un dialogue entre acteurs divers sur ce qui permet et surtout permettra à ces « biens communs » de résister aux risques d'implosion sociale.

Ce dossier, en convergence avec la démarche de fond des Rencontres de Politique de la ville de Besançon (1), dont il est un prolongement, en complémentarité également avec les méthodes appliquées par Economie & Humanisme dans ses études sur les phénomènes urbains, se veut précisément au service d'une réflexion croisée sur une qualité de vie urbaine à la hauteur de l'ambition démocratique.

Il est construit autour de deux dimensions insuffisamment valorisées : la contribution des femmes au développement de la ville ; la contribution des villes à la promotion des droits des femmes, dans une perspective d'égalité qui est elle-même constructive pour la ville.

Sur différents registres, du plus quotidien au plus global, des femmes nombreuses, de tous âges, de tous statuts (ou sans statut reconnu) sont actives dans tout ce qui constitue la société urbaine. La cité, au sens fort, est leur œuvre. C'est ce que mettent en relief les articles de la première partie de ce dossier.

Néanmoins, les conditions de vie et d'organisation urbaines représentent un certain nombre de freins à cette pleine participation des femmes ; dans un certain nombre de cas, elles constituent même des obstacles à leur autonomie. Ouverture, aération, espace de projets, la ville peut être aussi enfermement, asphyxie morale, désespérance. Ces difficultés, et les défis qui en découlent (2), aussi bien pour les individus que pour les organisations et le pouvoir politique, sont évoqués par les textes de la seconde partie du dossier.

Cette démarche éditoriale pourra contribuer à mieux faire comprendre certains points d'appui de la construction d'une citoyenneté urbaine porteuse de développement humain ; elle renforcera également l'action de celles et ceux qui, sans toujours bénéficier d'un soutien politique ou du soutien de l'opinion, font progresser une réelle mixité dans les pratiques urbaines, jusqu'à l'organisation du pouvoir (3).

(1) Organisées pour la première fois (10 mars 2005), sur le thème « Temps de vie au féminin », par la Ville de Besançon et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (Franche-Comté).

(2) Changement des stéréotypes que porte chacun sur la place des femmes, solidarités de proximité...

(3) Outre les auteurs des articles, ont contribué à l'élaboration de ce dossier : A. Ananos (Ville de Besançon), D. Dulmet (DRDFE Franche-Comté), D. Marguet (CCAS Besançon), P. Vincent (CCAS Besançon), S. Marguier (CIDF Doubs), Z. Sellam (Maison du temps, Belfort), l'ensemble des intervenants de la « Rencontre de politique de la ville ». Traduction : Agostino Burruni. Dessins (p. 13 et 33) extraits de l'album d'humour de Catherine Beaunez *On les aura !* Diffusion par l'auteur, 15 € port compris. cbeaunez@tiscali.fr BP 64, 75261 Paris cedex 06.

Vincent Berthet

SITUATION DES FEMMES, SITUATION DES VILLES

Paradoxes et tensions

*par Vincent Berthet **

Dans les sociétés occidentales, et plus particulièrement en France, plusieurs tendances, en partie divergentes, caractérisent d'une part la situation des femmes, d'autre part le devenir des villes. Elles sont incontournables lorsque l'on veut comprendre le rôle des femmes dans le développement des villes et promouvoir, pour et surtout avec elles, une « citoyenneté urbaine » effective.

Un changement culturel inachevé

La progressive émancipation des femmes est la première de ces caractéristiques. À l'échelle d'un siècle, elles ont pu construire, ou parfois arracher, une bien plus grande indépendance tant à l'égard des hommes qu'à l'égard des rôles sociaux imposés. Des événements historiques (première guerre mondiale, Résistance...) et des évolutions législatives ont aidé, accompagné, confirmé cette évolution. L'accession d'une proportion de plus en plus grande des femmes à l'activité salariée, dans des postes et à des niveaux de responsabilité de plus en plus diversifiés (1), est à la fois un indice et un moteur essentiel de ce courant d'autonomisation des femmes.

* *Rédacteur en chef*

(1) Lire **M. Maruani**, « Travail et emploi des femmes », la Découverte, 2003 ; ou pour une synthèse plus brève, **M. Maruani**, « Travail : les conquêtes inachevées », in *Femmes, hommes, l'invention des possibles*, Éd. Cultures en mouvement, Antibes, 2004.

En France, une évolution tardive

1944 : Les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité (2).

1965 : Autorisation d'exercer une activité professionnelle sans le consentement du mari.

1967 : La loi autorise la contraception.

1970 : L'autorité parentale remplace la puissance paternelle.

1972 : Le principe de l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour les travaux de valeur égale est reconnu. Il aboutit aussi à l'« ouverture » aux femmes des métiers masculins.

1975 : Légalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

1983 : Loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

1985 : Loi sur l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs.

1992 : Loi sanctionnant le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

(2) Le premier pays à avoir instauré le vote féminin est la Nouvelle-Zélande (1893) ; en Europe, la Finlande (1907).

Source : *L'annuaire au féminin*, <http://www.iway.fr/femmes/>

Pour autant, on ne peut oublier les résistances, les coups de frein, parfois les retours en arrière qui obèrent cette évolution, dans les pratiques des individus et des collectivités. Par exemple, c'est bien le constat des discriminations affectant les femmes qui a été le déclic des programmes européens contre la discrimination en général (3). Certaines lois françaises très récentes montrent, si besoin en était, que cette étape démocratique

(3) Cf. **E. Cedicy**, « Union européenne : droit et politiques anti-discriminatoires », *Economie & Humanisme*, n° 369, juin 2004, in dossier « Travail et emploi, contre les discriminations ».

essentielle qu'est la conquête effective de l'égalité homme-femme n'est pas encore gagnée. La précarisation des conditions de vie – à l'instar des « retraités pauvres » (4), les « travailleurs pauvres », en particulier, sont à 65 % au moins des travailleuses – atteint davantage l'existence des femmes. Et les violences domestiques envers elles régressent peu (5)

Plus grave, le principe même de cette égalité semble lui-même, de façon ouverte ou insidieuse, menacé ou tout au moins mis au second plan. Pour un nombre d'hommes non négligeable, pour certaines organisations, l'ampleur des changements déjà acquis dans le statut et la position sociale des femmes est un alibi pour récuser la pleine égalité. Dans d'autres cas, des menaces ou atteintes au concept même d'égalité dues à la circulation des peuples et des cultures viennent se combiner avec les substrats misogynes tenaces en France et en Europe. Là n'est pas la moindre des difficultés de ce défi historique : à peine l'égalité hommes-femmes commençait-elle à être, en Europe occidentale,

(4) 63 % des titulaires du minimum vieillesse sont des femmes (statistiques 2002 Ministère des Affaires sociales-CNAF, in *Chiffres-clés 2004 sur l'égalité entre les femmes et les hommes*, Ed. Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle).

(5) 9,5 % des femmes disent « avoir subi des actes de violence conjugale » (sous une forme ou une autre) au cours des douze derniers mois. Cf. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF), la Documentation Française, 2003, reprise par *Chiffres-clés 2004*, op. cit.

Le travail des femmes : nécessité et évidence

De temps à autre, resurgit l'argument selon lequel « si les femmes n'y arrivent pas, eh bien qu'elles retournent à la maison et il y aura moins de chômeurs ! ». Cette proposition est non seulement illusoire, mais de plus dangereuse. Illusoire au niveau global tout d'abord, car l'économie a besoin du travail des femmes, et ce d'autant plus qu'elle court à moyen terme le risque d'une pénurie de main d'œuvre, or la réserve de main d'œuvre est plus importante parmi les femmes que parmi les hommes (6).

Au niveau individuel ensuite, il faut abandonner l'idée que le travail des femmes est une sorte de fantaisie de leur part et que leur salaire reste un salaire d'appoint. Pour de multiples raisons. Dans un couple, un double revenu minimise la menace du chômage et améliore les conditions de vie. Ensuite, sans cynisme aucun, il faut bien admettre que les femmes et les hommes sont relativement de moins en moins nombreux à pouvoir compter sur la solidarité institutionnalisée du mariage et plus généralement sur les ressources de l'autre pour survivre. Non seulement on se marie de moins en moins, mais les divorces sont de plus en plus nombreux (+10% entre 1990 et 1999) (7). A cela s'ajoute une surmortalité masculine observée dès 40 ans qui accroît les risques de veuvage précoce pour les femmes.

Par ailleurs, si le travail reste pour tout individu le moyen le plus sûr d'assurer son existence, il est aussi une condition d'autonomie. Cette dernière, de plus en plus prise en compte, accompagne la montée de l'individualisme dans nos sociétés, qui conduit à compter avant tout sur soi pour réaliser ses projets et plus globalement à relativiser les normes sociales. On ne peut ainsi ignorer la volonté des femmes elles-mêmes, qui trouvent dans le travail le plaisir de l'indépendance, le sentiment d'avoir une utilité sociale et une ouverture sur le monde. Une des manifestations de cette évolution des comportements transparaît dans le nombre moyen d'enfants des femmes « éduquées », soit 1,6 enfant pour les femmes ayant fait au moins 4 années d'études supérieures contre 2,5 pour les femmes sans diplôme. Cela traduit leur volonté de rentabiliser des études longues et de ne pas sacrifier leur vie professionnelle à la maternité, ce dernier choix étant délibéré ou contraint (8).

Michelle Kergoat, Université de Rennes 1

(6) Actuellement par exemple, le secteur du bâtiment est amené à déconstruire son image de secteur masculin pour y attirer la main d'œuvre potentielle féminine face à une main d'œuvre masculine introuvable.

(7) P. Bréchon, J.- F. Tchernia, *Les valeurs des Français, les grandes tendances d'évolution*, Éd. A Colin, Paris, 2000.

(8) M. Cotta, « Femmes dans les lieux de décision », Avis et rapports du Conseil Économique et Social, n° 18, 2000.



admise par la pensée politique, partiellement organisée par les lois, inscrite – avec des hiatus – dans les pratiques, qu'elle se trouve mise en cause.

Les mutations rapides dans les modes de vie, la famille, l'univers du travail,... génèrent des crispations identitaires, y compris chez certains hommes autour d'une conception verrouillée de la virilité (9), et donc de la féminité ; la diffusion, universelle et dotée de moyens puissants, de référentiels et de comportements sexistes vient s'y ajouter : qu'il s'agisse de l'instrumentalisation de la femme et de son corps par les méthodes de marketing de l'économie de marché, des divers processus d'assujettissement des femmes et filles dans leur vie quotidienne (10), et bien sûr de la rémanence assez banalisée de l'« eugénisme sexuel », patent en Chine, mais bien présent presque partout. Pour le meilleur parfois, ou pour le pire, la mondialisation bouscule, jusque dans le domaine interpersonnel, le chantier toujours inachevé des rapports hommes-femmes. L'excuseuse est ma (fort sympathique) voisine et mon collègue part pratiquer un certain tourisme en Thaïlande...

En tout état de cause, c'est en ayant à l'esprit la situation de l'ensemble des femmes de la planète, que le combat pour l'égalité, et donc pour la liberté des femmes, doit être sans cesse refondé, réargumenté et converti en pratiques concrètes (11).

Les villes, révélatrices et amplificatrices

Les villes, pour leur part, sont d'abord des espaces révélateurs des dynamiques de développement des sociétés, avec leurs contradictions et leurs tensions. Elles ont été, et sont encore en partie, lieux de brassage, « agoras » de confrontations explicites ou muettes entre idées et références, espaces de plus faciles regroupements (et donc de luttes), de liberté et d'émancipation par rapport aux pressions vécues par chacun de la part de son groupe social. Nombre de femmes ont écrit ou dit avoir bénéficié de leur relatif anonymat, de la possibilité offerte par le jeu urbain de « tracer sa voie ».

Les villes sont par ailleurs les espaces où se concrétisent, notamment sur le plan du logement (12), les phénomènes de priorisation des logiques financières et la puissance réaffirmée des intérêts privés, avec toutes les frustrations qui en découlent. Elles rendent manifeste, également, la place prise dans la (dé)régulation de la vie collective par ce que l'on peut appeler « le temps de la performance » et le rythme marchand de la consommation éphémère, avec leurs implications sur l'affaiblissement des relations et des solidarités, suite notamment aux mobilités plus fortes.

Révélatrices, les villes sont aussi, plus que dans une histoire encore récente, des amplificatrices ou des multiplicatrices de ces

(9) Cf. par exemple les travaux de **D. Welzer-Lang** faisant ressortir « la crispation « viriliste » comme une échappatoire face au déficit d'intégration sociale » (cité par **A. Touati**, in *Femmes-hommes, L'invention des possibles*, Cultures en mouvement, 2005).

(10) Processus que la misère, superposée à des habitudes ou attitudes culturelles, vient aggraver ; et qui donc renvoient bien à une responsabilité plus partagée qu'on ne le dit souvent.

(11) « Trop de femmes, dans trop de pays, parlent la même langue, le silence » (**A. Sengupta**, historienne indienne).

(12) Cf. dossier « Droit au logement qu'en avons-nous fait ? » *Economie & Humanisme* n° 368, mars 2004.

évolutions sociétales. En premier lieu, on ne peut oublier le fait, au demeurant assez neuf, que la très grande majorité de la population d'un pays comme la France est citadine ; ceci, ajouté à la puissance économique présente dans les milieux urbains, conduit à ce que la ville fasse norme pour l'ensemble de la société. La ville, et surtout la grande ville, donne également une plus forte intensité aux évolutions générales de par sa taille : une situation, un mode de comportement, un changement reproduit à 40 000 ou 400 000 exemplaires se repère et influe davantage. Enfin, les interactions techniques de plus en plus rapides entre citadins contribuent à l'accélération de certains phénomènes sociaux.

Dans une société structurée sur un accès inégal de ses membres aux diverses libertés, il n'est donc pas surprenant que les problèmes auxquels la « Politique de la ville » (13) veut faire pièce : inégalités de conditions de vie entre quartiers (14), inégalités de participation des habitants à la vie urbaine globale, inégalités vis-à-vis de l'accès à la culture, entraves pour certains à la liberté de déplacement (15)... soient inscrits durablement dans la situation des villes. La Politique de la ville elle-même, dans ses diverses étapes (simple réhabilitation du bâti, prise en compte des problèmes d'emploi et d'éducation, place faite à la relation ville-quartiers...) s'est affrontée à des logiques économiques, financières, politiques émanant du vécu social et global, et transcrites avec grande force dans le tissu urbain (spéculation foncière, phénomènes de « ghettoïsation dorée », paupérisation de groupes sociaux nombreux...).

L'une des questions importantes est de comprendre, et cela renvoie notamment à l'approche de la responsabilité des femmes dans l'équilibre précaire ou dans le développement des sociétés urbaines, sur quels ressorts et quelles forces vives les citoyens peuvent compter pour faire (ou refaire) de leurs villes ou quartiers des espaces possibles de « vivre ensemble » et de promotion humaine.

Vincent Berthet

(13) Nom générique donné en France, à partir des années 1980, aux actions d'amélioration de la qualité de la vie dans les quartiers atteints par la paupérisation et la dégradation du parc immobilier. Cf. les nombreux articles publiés par la revue sur cette question (index accessible sur le site www.economie-humanisme.org).

(14) Liées notamment à l'impact inégalement réparti du chômage et de la précarité vis-à-vis de l'emploi ; l'habitante d'un quartier « sensible » est donc doublement, voire triplement si elle est immigrée, mise en difficulté par le marché de l'emploi.

(15) Du fait de la géographie urbaine, mais aussi des inégalités de revenus : les femmes sont notamment repérées comme les plus touchées par la « sur-mobilité », c'est-à-dire par l'obligation de se déplacer plus fréquemment, avec des moyens de transport non-autonomes, dans la ville. **C. Gibout**, « La sur-mobilité, une question de genre ? » in *Femmes et villes*, Presses de l'Université de Tours, 2004.